



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Sud

15 décembre 2021

Salle des étoiles



Etaient présents :

- 112 habitants
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Mathieu Mangin, conseiller départemental et conseiller municipal
- Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Camille Choplin, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente, vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Sandrine Jacotot, adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité
- Sylvie Justome, adjointe au maire en chargée de la sécurité sanitaire, de la santé et des seniors
- Harmonie Lecerf, adjointe au maire chargée de l'accès aux droits et aux solidarités
- Patrick Papadato, conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement

- Stéphane Gomot conseiller municipal délégué pour le patrimoine – musées - archéologie - mémoire
- Marie-Julie Poulat, conseillère municipale déléguée pour la participation, de l'engagement citoyen et des relations avec les instances de concertation et les quartiers
- Tiphaine Ardouin, conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques
- Mairie de quartier de Bordeaux Sud et mission démocratie permanente

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant ce lien : [Facebook](#).

Olivier Cazaux accueille les participants inscrits à ce premier conseil de quartier organisé en présentiel avec une jauge limitée afin de respecter les conditions sanitaires. Il indique qu'un live sur la page facebook du quartier permet également de suivre les débats.

Après avoir présenté l'ordre du jour de ce rendez-vous, il donne la parole à Monsieur le Maire.

INTRODUCTION PIERRE HURMIC – (19min45 > 26min30)

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ce conseil de quartier et réaffirme l'intérêt que la municipalité porte à ces rendez-vous qui doivent permettre aux habitants de s'exprimer.

Avant de dérouler l'ordre du jour de ce conseil, Pierre Hurmic tient à rendre compte des orientations importantes de la politique municipale. Tout d'abord le programme « pour une Ville apaisée » doit permettre de faire cohabiter harmonieusement les différents usages de la ville. Ce programme vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain.

L'objectif est d'apaiser l'espace public et de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle en collaboration avec les habitants, dans l'esprit de la démocratie permanente. Il ne s'agit plus de voter une fois tous les 6 ans mais de mettre en place des outils de participation permettant aux habitants d'être associés aux décisions municipales.

La ville s'est par exemple dotée d'un outil innovant au travers du parlement mobile. Ces derniers mois ont permis d'organiser une tournée du « parlement mobile » dans les 8 quartiers de Bordeaux, une tournée qui sera appelée à se renouveler chaque année pour « aller vers » les citoyens et permettre l'expression et la prise en compte de la parole de toutes et tous.

Pour conclure, Monsieur le Maire rappelle qu'il est très attaché à la qualité du dialogue citoyen. Dans tous les quartiers, des sujets d'actualité s'invitent au débat, comme par exemple ce soir, les travaux sur la flèche Saint Michel. Comme tous les monuments emblématiques, la flèche vieillit et résiste mal aux changements climatiques, elle a besoin d'une rénovation.

I. POINT RENOVATION FLECHE SAINT MICHEL (26MIN38 > 41MIN)

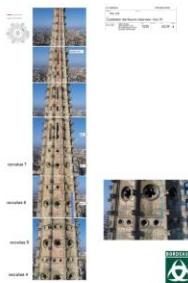
Olivier Cazaux présente le dispositif de rénovation de la flèche Saint Michel et le périmètre de sécurité de 20 mètres mis en place autour du monument.



La Flèche Saint Michel: une rénovation indispensable

- Clocher de 114m de haut
- Restaurations successives au cours des siècles
- Fragilisation de la Flèche:

- pierres altérées
- accroche métallique de la croix sommitale fortement corrodiée
- fissures structurales en parties basses et hautes

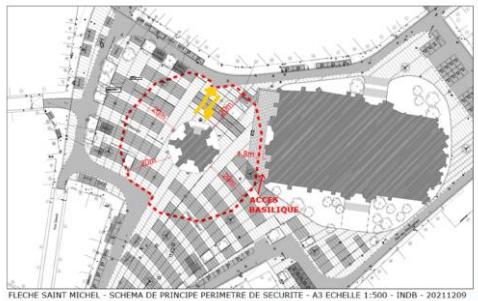
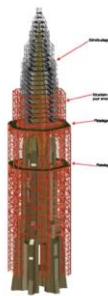


La Flèche Saint Michel: des travaux de grande ampleur

- Première phase du chantier (8 M€ ttc): mise en sécurité de la flèche sur la partie la plus dégradée du clocher
- Deuxième phase: amélioration de la circulation du public dans le monument et restauration du carillon (7 M€ ttc).

Un échafaudage géant

- Une installation « auto-stable »: pas de prise au vent et pas de transmission à l'édifice
- Mise en place d'un périmètre de sécurité



PLANNING PREVISIONNEL

DEMARRAGE PREPARATION CHANTIER

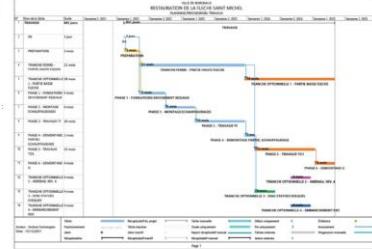
FEVRIER 2022

DEMARRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

MAI 2022

FIN PREVISIONNELLE DES TRAVAUX :

JUILLET 2025



II. RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE (41min > 57min)

Camille Choplin, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective, présente un bilan des assises de la démocratie permanente.



Démocratie Permanente

- Tournée du Parlement mobile dans les 8 quartiers
- 3 questionnaires en ligne
- 3 web conférences
- 3 ateliers de co-construction du contrat démocratique
- Des entretiens individuels avec des citoyens engagés
- Des rencontres avec des associations, des services de la ville, des élue.s du conseil municipal dans sa pluralité
- 3.000 participants et contributeurs sur la totalité de la démarche





Le parlement mobile
Place André Meunier
29 juillet 2021



485 personnes présentes tout au long de la journée



Vos propositions pour une démocratie permanente

- Mettre une boîte à disposition pour recueillir la parole des habitants, puis, un créer les déclame publiquement chaque semaine/mois
- Permettre aux personnes sans papier et sans logement d'avoir accès à un lieu de vie pérenne pour favoriser leur inclusion dans la vie du quartier
- Mettre à disposition des médiateurs pour relayer les informations auprès de groupe d'individus dans la rue, et pour les individuellement dans des projets concrets
- Permettre des lieux d'affichages artistiques pour inclure davantage leur travail dans la vie du quartier
- Un espace de cuisine autogéré et partagé alimenté par les toits terrasses, café, bar, guinguette qui favorisent la rencontre entre habitants, étudiants, profs, personnes de toutes générations : créer de la proximité, (mois)
- Organiser une fête des voisins ou de quartier, un événement (avec de la musique, des activités) des tables rondes (avec des grands murs d'expressions).
- Un espace éco-conçue qui génère le moins de pollution avec des médiateurs et des médiateuses pour faciliter les échanges.

Vos idées pour une démocratie permanente - Verbatim

- « Permettre l'investissement de l'espace public par les habitants »
 - « Faire ensemble, mener des actions communes pour favoriser le développement durable »
 - « Pour ré-inventer des espaces de démocratie il faudrait repenser l'aménagement de l'espace public pour favoriser la démocratie de partout »
 - « la diversité des réponses est essentielle à favoriser l'aller-vers mais ne suffit pas, diversifier les points de rencontre »
 - « Accompagner les gens à prendre la parole, à participer au débat incarné. »
 - « Comment faire en sorte que l'on s'entende bien les uns les autres avec des codes différents ? Les représentations ne sont pas les mêmes chez les individus. Peut-on aller chercher une définition commune ? »
 - « Besoin de se mettre d'accord et d'avoir un socle commun avant de lancer des initiatives et projets. »
- 



Les prochaines étapes



Vos idées et celles des habitantes et habitants de tous les quartiers de Bordeaux ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente, en cours de finalisation,

Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022.

POUR

- les initiatives citoyennes qui émanent des habitants, des habitantes et des acteurs du territoire
- les espaces de dialogue citoyen proposés par la Ville pour améliorer les projets, construire des politiques publiques en croisant les expertises et les savoirs, pour permettre la rencontre élus citoyens



Camille Choplin invite les participants à lui communiquer des idées de lieux ombragés sur sols plats pour accueillir le parlement mobile à l'occasion de la réitération de sa tournée. Elle souhaite intégrer les associations et partager des moments de convivialités.

Echanges

Un habitant : quand pensez-vous remettre en place les commissions permanentes de quartier qui sont une obligation légale depuis 2002 ?

Camille Choplin : ce sont les conseils de quartier qui sont une obligation légale, pas les commissions permanentes. Pour les commissions, la forme sera différente, nous sommes en train de travailler dessus dans le cadre du contrat démocratique que nous allons vous proposer en février. Ce ne sera pas la même composition qu'auparavant avec pour volonté que le maximum d'habitants puisse y participer.

Question : on veut faire participer le maximum de gens mais les personnes qui ne sont pas connectées ne sont pas très bien informées de ce qui se passe.

Camille Choplin : l'accès à l'information est un vrai sujet. A Nansouty on a testé un crieur de rue pour inviter au conseil de quartier. C'est pour cela qu'on souhaite multiplier les formats.

Une habitante : je rebondis sur l'une des propositions qui a été faite, un évènement festif. J'habite rue Elie Gintrac avec des problématiques récurrentes. Nous avons un collectif et nous organisons des activités. Par exemple tous les premiers dimanches du mois nous nous retrouvons dans la rue fermée à la circulation. Nous sommes donc très intéressés pour être partie prenante à un éventuel évènement festif que nous souhaiterions voir se tenir dans notre rue.

Camille Choplin : quand je parlais d'acteur du territoire, les collectifs d'habitants sont également essentiels. Le parlement mobile a besoin de place mais les évènements plus ponctuels, festifs peuvent être accueillis dans des lieux comme la rue Elie Gintrac.

Un habitant : il y a plein d'espaces qui existent déjà et qui ont envie de s'investir. Nous avons un lieu, rue du Mirail (la Clé du Quai), nous aimerais entrer dans cette dynamique. Hélas, nous n'avons pas le temps pour nous investir comme nous le souhaiterions et vous solliciter. Notre local a brûlé il y a trois semaines, nous allons avoir besoin de soutien.

Un habitant : je représente l'association Permandco. Je voulais profiter de l'occasion et préciser que nous serions très heureux de participer à des moments de convivialité.

Camille Choplin : je ne sais plus si je l'ai précisé mais la prochaine tournée du parlement mobile est de mai à juin. Nous sommes très favorables à l'organisation de moments conviviaux.

III. LA VILLE APAISEE (57min30 > 1h49min)

Didier Jeanjean présente le dispositif.

1. Pour une ville apaisée

BORDEAUX GRANDEUR NATURE / POUR UNE VILLE APAISEE

Ministère des Transports partenaires avec 100 élus

2. OI - QUARTIERS APAISES : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui Demain

3. OI - QUARTIERS APAISES

Réduire la vitesse en ville : tout Bordeaux à 30 km/h

Aujourd'hui : 210 km de voies dont la vitesse est inférieure ou égale à 30 km/h (zone 30, limitation à 30 km/h, zone de rencontre et aire piétonne) soit 37% des rues

En Janvier 2022 : 504 km soit 89% des rues

64 km soit 11% des rues

La totalité de la ville passe à 30 km/h

Circuler à 30 km/h sera demain l'exception.

• 35 km de voies dont la vitesse est limitée à 30 km/h soit 63% des rues.

• 34 km de rocade à 90 km/h

• 1 km d'avenue Alphonse d'Aquitaine à 70 km/h

Quels critères retenus pour maintenir des axes à 50 km/h ?

- Grandes pénétrantes dans la ville.
- Présence d'un aménagement cyclable sécurisé.
- Présence de zones d'activités ou commerciales.
- Etude au cas par cas, quartier par quartier.

4. OI - QUARTIERS APAISES

Des zones 30 dans toute la ville

Les zones 30 incitent physiquement à ralentir car elles comprennent :

- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux
- Rétroéclairage des voies.
- Augmentation de la largeur des pistes cyclables.
- Généralisation de la priorité à droite.

APAISEMENT INTRA ROCADE

5. OI - QUARTIERS APAISES : ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LES QUARTIERS

Aujourd'hui Un trafic de transit traversant les quartiers

Demain Contournement des quartiers par les grands axes

6. OI - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026, la totalité de l'itinéraire en cours en zone de rencontre

Demain : 65 ha

En 2026, Seuls les 3 accès aux trois parkings (C.Jullian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.



La végétalisation sur le quartier :

Olivier Cazaux présente les différents exemples de projet mis en place sur le quartier Bordeaux Sud.



Ma rue respire à Bordeaux Sud

- Points d'entrée pour les riverains : rue Baurein angle rue Sanchez de Pommier (1)
- Rue Cläre angle rue du Maréchal (2)
- Rue Léon angle rue du Maréchal (3)
- Rue Jacques Elié angle rue Fort Louis (4)
- Cours de la Marne angle place André Meunier (5)
- Rue Emile Laparra angle place des Capucins (6)
- Rue Garat angle cours de la Marne (7)
- Rue Elie Gintrac angle rue Leyteire (8)
- Rue Bigot angle rue Leyteire (9)

- Points de sortie pour les riverains : Rue Bergeret angle rue Sanchez de Pommier
- Rue Marbotin angle rue du Hamel
- Rue Emile Laparra angle rue Jean de Malat
- Rue Jean Capo angle cours de la Marne
- Rue Charrue angle cours de la Marne
- Rue Contrescarpe angle rue Leyteire

- La micro-forêt Wangari Muta Maathai [Plantation de la 1ère micro-forêt de Bordeaux, placette Billaudel | Bordeaux](#)
- Le déploiement du plan vélos cours de la Somme et rue de Bègles [De nouveaux aménagements pour les cyclistes | Bordeaux](#)
- La piétonisation de la place des Capucins, [Piétonnisation de la place des Capucins | Bordeaux](#)
- La rue aux enfants [La rue aux enfants | Bordeaux](#)

- Ma rue respire [Ma rue respire | Bordeaux](#)

Echanges

Une habitante : l'opération « Ma rue respire » engendre une saturation du trafic dans les rues limitrophes. J'habite le quartier et le premier dimanche j'ai dû attendre 18h pour regagner mon parking. Est-il possible d'avoir un macaron pour accéder à son stationnement ?

Didier Jeanjean : les habitants des zones concernées doivent pouvoir entrer et sortir. Nous prendrons votre adresse pour voir ce qui a été défaillant dans le dispositif.

Une habitante : par rapport à la végétalisation, n'y a-t-il pas un risque de ramener en centre-ville des moustiques, des tics comme j'ai eu l'occasion de le voir dans une étude ?

Didier Jeanjean : je ne connais pas cette étude.

Un habitant : j'habite dans le quartier Belcier. En ce moment à vélo nous ne pouvons pas sortir du quartier, notamment avec des enfants. Le pont du Guit est difficilement praticable, le pont en U est à sens unique et malgré les annonces d'Euratlantique, la rue des Terres de Borde n'est toujours pas réservée à la circulation cycliste et est très dangereuse.

De plus, la place Ferdinand Buisson a été noyée sous les fientes d'oiseaux au mois de novembre entraînant la fermeture du parc pour enfants alors que dans d'autres quartiers des attractions étaient installées pour les fêtes.

Enfin la rue d'Armagnac est fermée et le trafic a été dévié intégralement vers la place Ferdinand Buisson, devant l'école. Le passage de ces véhicules devant l'école entraîne de l'insécurité pour les enfants.

Pour la première fois cette année, il n'y a eu aucune décoration sur la place pour Noël.

Pour toute ces raisons nous sommes plusieurs à penser que Belcier est un quartier oublié et nous aimerais vous rencontrer à ce sujet.

Didier Jeanjean : on nous reproche souvent d'être contre la voiture et de vouloir faire partir les automobilistes mais notre objectif est bien de faire de tous les quartiers des secteurs apaisés. Le dispositif « la rue aux enfants » est déployé au fur et à mesure dans tous les quartiers avec pour but que toutes les écoles soient couvertes. Les opérations sans voiture étaient avant réservées à l'hyper-centre et nous les déployons maintenant dans tous les quartiers.

Olivier Cazaux : la rue Terres de Borde est en effet difficilement praticable en raison de sa sur-fréquentation par des bus. Mais cette situation est temporaire en attendant la mise en place d'une solution pérenne pour l'accueil des « bus Macron » et la fin des travaux du parvis de la gare.

En ce qui concerne la fermeture de la rue d'Armagnac, ce sont les chantiers d'Euratlantique qui nécessitent l'installation du réseau de chaleur urbain.

Sandrine Jacotot : en ce qui concerne les illuminations et animations de Noël, c'était une première cette année. Nous avons fait appel aux forains pour savoir quelles places pouvaient être investies et nous avons eu 8 manèges. Ce sera plus important l'année prochaine.

Les illuminations ont été mieux réparties sur l'ensemble de la ville. Il y aura une concertation avec l'ensemble des maires des quartiers dès fin janvier pour faire le point sur cette nouvelle répartition.

Pierre Hurmic : pour la déviation de la rue, je suis sensible à votre alerte. Nous allons regarder s'il y a une autre solution que le passage devant cette école. Nous allons aussi regarder si nous avons encore quelques illuminations et s'il est possible de faire quelque chose.

Un habitant : j'habite place de la Victoire (rue Monadey) et je souhaiterais vous parler de votre projet de redéfinition de la circulation dans Bordeaux et en particulier de l'expérimentation du cours de la Somme. Celle-ci engendre un report de trafic et un allongement de nos trajets quotidiens. Bien que convaincu par les nécessités écologiques, j'ai encore besoin de ma voiture, notamment pour aller travailler. Est-ce que votre objectif est de totalement supprimer la voiture de nos quartiers ?

Didier Jeanjean : comme je vous l'ai expliqué, l'idée n'est pas de supprimer la voiture de notre ville mais de supprimer le trafic de transit des quartiers.

Pierre Hurmic : le but n'est pas d'interdire la voiture mais de la limiter aux personnes qui n'ont pas le choix. Il s'agit de dissuader les très courts trajets en voiture.

Un habitant : je voudrais vous remercier pour deux initiatives : d'abord le service qui permet de retirer les tags et ensuite la possibilité de planter aux pieds des appartements. En revanche, je voulais vous alerter sur le manque de propreté de la rue Beaufleury et l'insécurité dans le haut de la rue Sainte Catherine en soirée.

Un habitant : de nombreuses voitures roulent avec une vitesse excessive devant l'école des Menuts. Pourrait-on y installer des ralentisseurs ?

Dans la rue Permentade la voirie est très dégradée, les trottoirs sont inadaptés à la circulation douce. Pourrait-on supprimer ces trottoirs et végétaliser la rue ?

Nous déplorons dans le secteur l'absence d'illuminations de Noël.

Didier Jeanjean : sur la végétalisation, si vous réunissez un collectif d'habitants et que vous me demandez d'enlever les places de stationnement pour faire des trottoirs plus larges, je ne pourrais qu'aller dans votre sens. Vous pouvez déjà faire une demande pour le permis de végétaliser sur le site de la ville.

Olivier Cazaux : Bordeaux Sud a le palmarès du nombre de kg d'ordures en dehors des bacs. Nous essayons de traiter le problème, notamment en faisant de la verbalisation de personnes venant déposer des ordures, ce qui nécessite de constater l'infraction sur le fait.

IV. ECHANGES (1h49min-2h23min)

Une habitante : je voulais parler de la place Maucaillou qui est particulièrement sale en ce moment. Depuis le confinement, à l'entrée de la rue Traversane il y a une accumulation de poubelles et de dépôt sauvage juste à côté.

Olivier Cazaux : depuis l'effondrement d'immeubles rue Planterose et la fermeture à la circulation de la rue, la collecte ne peut plus circuler. Si le planning des travaux est respecté dans la rue, la collecte pourra circuler de nouveau au printemps 2022.

Un habitant : je déplore que la ville et le quartier soit sale. L'environnement se dégrade depuis un an et demi. De surcroit la ville est dangereuse notamment en raison des mobilités, en particulier cyclistes. J'ajoute que la ville est dangereuse en termes de sécurité et de délinquance, qu'attendez-vous pour renforcer les caméras ?

Pierre Hurmic : l'installation de caméras dans les villes correspond à la suppression de la police de proximité. Nous sommes favorables à l'ilotage en ramenant des policiers dans la ville de Bordeaux.

Amine Smihi : le constat des difficultés que nous rencontrons en termes de sécurité sont une réalité factuelle, en particulier dans le quartier. Elles avaient amené la Préfète à créer un groupement local de traitement de la délinquance (GLTD) sur le secteur. Les résultats montrent que l'aggravation de la situation a été freinée bien qu'elle ne soit toujours pas satisfaisante.

Nous avons une police municipale dont nous avons constaté l'insuffisance des effectifs. Nous nous sommes engagés à doubler sur le mandat le nombre d'agents sur le terrain (PM et ASVP). Nous avons aujourd'hui 165 policiers municipaux et 39 AVSP pour la ville de Bordeaux. Lorsque nous sommes arrivés, il y avait 20 postes vacants à la police municipale. Nous avons fait des efforts en augmentant les primes de nos agents, en mettant à disposition des logements pour nos célibataires géographiques, en augmentant de plus de 70% les locaux de la police municipale. Aujourd'hui nous avons moins de départ et plus d'arrivées. Sur l'année 2021 nous avons 49 recrutements, 31 départs. Nous avons permis le déploiement de la brigade VTT toute l'année et créée une brigade cynophile.

Il y a 30 à 40 offres de poste de policier municipal en France pour une personne. Cette mobilité est le problème de toutes les grandes villes.

A propos de la vidéosurveillance, il est nécessaire d'adopter une vision pragmatique : si elle est nécessaire, nous la créerons. Nous avons également mis en place un comité éthique pour accompagner son déploiement et vérifier sa nécessité et sa proportionnalité.

Un habitant : j'habite le quartier depuis 30 ans et je vois la situation se dégrader. Beaucoup de choses ont été dites mais je voudrais pointer plusieurs problèmes : la propreté, le stationnement, la circulation des vélos, le trafic de drogue. Je voudrais particulièrement parler du marché du dimanche matin où nous assistons régulièrement à des situations invraisemblables à la sauvette.

Une habitante : j'habite place du Général Sarail. J'ai vu une présence policière plus importante mais ils n'interviennent pas, ils observent. Quelles sont leurs missions ?

Major Millepied : depuis le mois de janvier 2021 la police nationale sur Bordeaux a été réformée pour s'adapter à l'évolution de la délinquance. Le commissariat des Capucins est ouvert mais nous adaptons les horaires à la disponibilité du personnel. Un agent d'accueil est toujours disponible à l'interphone.

La police nationale est déployée sur de multiples missions et ne se cantonne pas à un rôle d'observation.

Amine Smihi : la gestion de la petite délinquance quotidienne est l'objectif de notre démarche d'illogement. Nous avons pour but cette année de mettre en place une cellule incivilités avec des premières mesures dans votre quartier.

Pour la question des savettes, la police nationale et la police municipale sont intervenues à plusieurs reprises cette année à la demande du maire de quartier. Nous travaillons avec Sandrine Jacotot et Harmonie Lecerf à une alternative pour accompagner cette réalité sociale de manière plus efficiente et pérenne.

Un habitant : j'attire votre attention sur le fait que la rue Kléber est devenue une rue parking.

Une habitante : j'ai échangé avec la mairie à plusieurs reprises à propos de la pollution sonore. J'habite rue des Allamandiers où un restaurant a ouvert au numéro 18 et bénéficie d'une terrasse grâce aux mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. Cette terrasse est source de nuisances sonores jusqu'à 2h du matin. Ces autorisations de terrasse vont-elles être maintenues ?

Sandrine Jacotot : vous n'avez pas été la seule à soulever cette inquiétude. Les mesures d'extension des terrasses devraient se terminer fin décembre, sauf dégradation des conditions sanitaires. Les demandes de pérennisation seront toutes évaluées au cas par cas.

Si les nuisances que vous constatez devaient perdurer, nous pouvons mettre en place chez vous un appareil de sonométrie pour vérifier l'impact sonore de cet établissement.

VI -CLOTURE DU CONSEIL DE QUARTIER (>2h23min)

La municipalité est consciente des difficultés que les habitants ont exprimé lors de ce conseil et travaille à les résorber. Pierre Hurmic conclut ce conseil et remercie les habitants d'avoir respecté le caractère apaisé du dialogue.